



Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité, qu'il y aura CONSULTATION PUBLIQUE concernant le projet de règlement n° 222 visant à modifier l'affectation Site d'utilité publique par l'affectation Zone de production d'autres ressources sur une partie du territoire au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Minganie.

### **Objet de l'assemblée de consultation**

Lors de l'assemblée publique, la commission de consultation expliquera la modification proposée et ses effets sur le plan et le règlement de zonage de la municipalité d'Aguanish.

### **Nature de la modification**

Le présent projet de règlement a pour but de modifier l'affectation Site d'utilité publique par l'affectation Zone de production d'autres ressources sur une partie du territoire, afin de permettre la réalisation de projets relatifs à la mise en valeur des ressources.

### **Principaux effets de la modification proposée**

L'entrée en vigueur de ce projet de règlement a pour effet de permettre la réalisation de projets relatifs à la mise en valeur des ressources sur une plus grande partie du territoire.

Le projet de règlement peut être consulté à la préfecture de la MRC de Minganie, ainsi que dans les bureaux municipaux situés sur le territoire de la MRC.

### **Modification aux outils de planification locale**

Le plan et le règlement de zonage de la municipalité d'Aguanish devront être modifiés.

### **La consultation publique aura lieu :**

À Aguanish, le 14 mai 2026 à 19h00 à la salle Lorenzo Deraps située au 106, route Jacques-Cartier.

Donné à Havre-Saint-Pierre, ce quinzième jour d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Fanie Boudreau,  
greffière-trésorière adjointe